

Cadre de classement des archives municipales de Castres

I- ARCHIVES ANCIENNES (ANTÉRIEURES À 1790)

Série AA - ACTES CONSTITUTIFS ET POLITIQUES DE LA COMMUNE, CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Série BB - ADMINISTRATION COMMUNALE

Série CC - FINANCES ET CONTRIBUTIONS

Série DD - BIENS COMMUNAUX, EAUX ET FORETS, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE

Série FF - JUSTICE, PROCÉDURES ET POLICE

Série GG - CULTES, INSTRUCTION PUBLIQUE, ASSISTANCE PUBLIQUE

Série HH - AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

Série II - DIVERS (tabellionnages municipaux, dons, cartes et plans)

II - ARCHIVES MODERNES (POSTÉRIEURES À 1790)

Série D - ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

1D - Conseil municipal

2D - Actes de l'administration municipale

3D - Administration de la commune

4D - Contentieux, assurances

Série E - ÉTAT-CIVIL

1E - Instructions et circulaires

- 2E – Etat-civil de la commune de Mandoul¹
- 3E – Etat-civil de la commune de Castres : registres des naissances
- 4E – Etat-civil de la commune de Castres : registres des mariages
- 5E – Actes de consentement, publications de mariages, divorces
- 6E – Etat-civil de la commune de Castres : registres des décès
- 7E – Etat-civil de la commune de Castres : tables décennales
- 8E – Jugements rectificatifs d'actes d'état-civil
- 9E – Admissions à domicile, naturalisations
- 10E – Correspondance du service

Série F – POPULATION, ÉCONOMIE SOCIALE, STATISTIQUE

- 1F – Population
- 2F – Commerce et industrie
- 3F – Agriculture
- 4F – Subsistances
- 6F – Mesures d'exception
- 7F – Travail

Série G – CONTRIBUTIONS, ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

- 1G – Impôts directs
- 2G – Impôts extraordinaires
- 3G – Rapport de la commune avec les administrations au point de vue financier

¹ Commune rattachée à Castres en 1843.

Série H - AFFAIRES MILITAIRES

- 1H - Recrutement
- 2H - Administration militaire
- 3H - Garde nationale et sapeurs-pompiers
- 4H - Guerres du Premier Empire et de Second Empire
- 5H - Guerre de 1870-1871
- 6H - Guerre de 1914-1918
- 7H - Guerre de 1939-1945
- 8H - Guerre d'Indochine : 1946-1954
- 9H - Guerre d'Algérie : 1954-1962
- 10H - Rapatriés d'Afrique du Nord

Série I - POLICE, HYGIÈNE PUBLIQUE, SALUBRITÉ

- 1I - Police locale
- 2I - Police générale
- 3I - Justice
- 4I - Répression
- 5I - Hygiène publique, salubrité

Série K - ELECTIONS ET PERSONNEL

- 1K - Elections
- 2K - Personnel municipal
- 3K - Protocole et distinctions honorifiques

Série L - FINANCES DE LA COMMUNE

1L – Comptabilité

2L – Revenus et charges de la commune

Série M – EDIFICES COMMUNAUX, MONUMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

1M – Edifices publics

2M – Edifices du culte et cimetières

3M – Edifices à usage de services d'assistance et de prévoyance

4M – Edifices à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art

5M – Edifices divers

Série N – BIENS COMMUNAUX, TERRES, BOIS, EAUX

1N – Biens communaux

2N – Bois

3N – Eaux

4N – Propriétés et droits divers

Série P – CULTES

1P – Culte catholique

2P – Culte protestant

3P – Culte israélite

4P – Cultes divers

5P – Période révolutionnaire

6P – Police des cultes

Série R – INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES, LETTRES ET ARTS

1R – Instruction publique

2R – Sciences, lettres et arts

3R – Sports et tourisme

III – ARCHIVES CONTEMPORAINES (POSTÉRIEURES À 1971)

Série W : la série W ne comporte aucune sous-série. Les documents sont classés en continu et par producteur.

IV – ARCHIVES ICONOGRAPHIQUES

Série FI : cette série est composée de plusieurs sous-séries dans lesquelles sont classés les types de documents suivants : photographies, cartes postales et plans.

V – ARCHIVES PRIVÉES

Série Z : la série Z regroupe les fonds d'archives entrés par don, dépôt ou achat. Il s'agit pour l'essentiel d'archives d'associations, d'érudits locaux, ou bien encore d'entreprises.

VI – MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Série MNS : la série MNS est composée de documents manuscrits produits en grande partie par des personnalités locales.